



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rectorat

Inspection de l'Éducation Nationale  
Enseignement Technique

**Circulaire d'organisation**

**CAP  
AGENT DE SÉCURITÉ**

SESSION JUIN 2012

**PONCTUEL**

# CAP AGENT DE SECURITE

## TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES

		Barème	Coefficient	Note globale
<b>EP1</b>	Epreuve pratique	/120	6	
	Epreuve écrite	/40	2	
	PSE	/20	1	
Note globale de l'épreuve EP1 sur				<b>/180</b>
<b>EP2</b>	Phase 1	/8	4	
	Phase 2 1 <sup>ère</sup> situation	/6	4	
	Phase 2 2 <sup>ème</sup> situation	/6	4	
Note globale de l'épreuve EP2 sur				<b>/80</b>
<b>EP3</b>	Phase 1	/10	4	
	Phase 2	/10	4	
Note globale de l'épreuve EP3 sur				<b>/80</b>

## **Épreuve EP 1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence**

**Coefficient : 9 (dont 1 PSE)**

### **Objectifs de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à prévenir tout acte de malveillance ou de négligence susceptible de mettre en péril la sécurité des personnes et des bâtiments.

### **Contenu de l'épreuve**

Cette épreuve se déroule en fonction des tâches et des activités se rapportant aux fonctions suivantes :

- prise en compte du poste de travail et des missions afférentes ;
- prévention et dissuasion des actes de malveillances et de négligence ;
- prévention et lutte contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur.

### **Formes de l'évaluation en ponctuel :**

Évaluation par épreuve ponctuelle (pratique et écrite) Durée : 4 heures :

Partie pratique : 3 heures – Note : 120/160 :

Cette épreuve évalue par sondage les compétences énumérées ci-dessus.

Elle se déroule à partir d'une situation professionnelle simulée.

L'épreuve doit permettre de vérifier la mise en œuvre des compétences du candidat dans le cadre de trois situations dévolues aux missions de l'agent de sécurité sur :

- un site de ronde,
- un poste de surveillance,
- un lieu d'accueil et de filtrage.

Tirage au sort ou proposition, sur les lieux de l'examen, de situations à réaliser par le candidat en fonction des locaux, d'un plan spécifique fourni. (proposition de situations en pièces jointes)

Partie écrite : 1 heure – Note : 40/160 :

Elle porte sur l'environnement juridique, et les pratiques professionnelles des métiers de la sécurité. (SUJET NATIONAL)

## EP1 - DETAIL DE L'EPREUVE PONCTUELLE PRATIQUE

**DUREE :** 3 heures maximum.

### **DOCUMENTS A PREVOIR :**

A- **SITUATION :** (ne peuvent être mis au point que localement, en fonction de ce qui existe)

- Entreprise : nom, activité, importance
- Environnement
- Plan de masse plus plan d'un bâtiment
- 

B- **CONSIGNES :**

- Prévoir une main-courante pour les entrées/sorties
- Ronde : aucune consigne
- Filtrage/accueil :
  - Liste des véhicules autorisés
  - Liste des personnels
  - Liste des visiteurs attendus
  - Annuaire téléphonique interne (avec postes et portes)
  - Mode opératoire du filtrage en entrée et en sortie
  -

C- **GRILLES D'EVALUATION** (page 6)

### **CAS RENCONTRES EN RONDE :** (voir note aux examinateurs- annexe 1 p 2)

- Dysfonctionnement ou déplacement d'un matériel :
  - De prévention, de détection, de lutte contre l'incendie ou la malveillance (voire même contre les accidents corporels).
  - Lampe qui ne fonctionne pas
  - Porte qui devrait être fermée à clef et qui ne l'est pas
- Présence de personnes dans des lieux où elles ne devraient pas être :
  - De façon volontaire ou non,
  - Avec ou sans effraction,
  - Agressives ou non,
  - En infraction avec le règlement intérieur : fument dans un local où il est interdit de le faire...
- Présence d'un colis, d'un paquet, d'un objet :
  - Suspect
    - Echelle contre un mur, près d'une fenêtre...
    - Risque d'explosion soupçonné
  - Gênant : dans les voies de dégagement ou les issues de secours.
- Vitres, portes, fenêtres brisées
- Envoi en intervention par le PC :
  - **PAS DE SECOURS A PERSONNES** (évalué par ailleurs)
  - **PAS D'INCENDIE** (évalué par ailleurs)
  - Par contre on peut évaluer l'évacuation, la demande de secours et la mise en place d'un périmètre mais sans intervention liée aux techniques SST ou feu.

**CAS RENCONTRES EN FILTRAGE/ACCUEIL :** (voir note aux examinateurs-annexes 2a p 3 et 2b p 4)

- Salarié(e) qui a perdu ou oublié son badge (sa carte magnétique d'accès au parking)
- Salarié(e) qui a changé de véhicule récemment et a omis de le signaler
- Remplaçant recruté la veille et qui ne figure pas sur la liste du personnel
- Visiteur : client, fournisseur, banquier, assureur, expert-comptable, entreprise d'entretien, représentant
  - Annoncé ou non
  - Qui connaît les lieux ou non
- Bagages suspects en sortie (vols soupçonnés)
- Entrée avec tout appareil permettant de filmer ou de photographier
- Personne en état d'ébriété à l'entrée

**REMARQUE :**

AUCUN SAVOIR EXIGE : on juge si le candidat REAGIT avec pertinence...  
Restitution par écrit possible pour l'un des incidents rencontrés.

**CAS RENCONTRES EN POSTE DE SURVEILLANCE :** (voir note aux examinateurs- annexe 3 p 15)

Exemple : analyse des signaux d'alarme dans le cadre de la sécurité.

L'épreuve consiste à agir de manière adéquate à une alarme.  
Tenir compte de la communication radio et de la communication écrite  
(demande de reconnaissance et compte rendu ou rapport).

**Voir annexes dans la note à l'attention des examinateurs**

**Epreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence**  
**Grille d'évaluation PONCTUEL**

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

Savoirs être	Evaluation				Observations
	TI	I	S	TS	
Respect de la tenue professionnelle.					<b>/20</b>
Respect de la hiérarchie					
Adaptabilité aux situations et contraintes					
Aptitude à faire preuve de vigilance					
Capacité à travailler en équipe					
Restitution des informations avec clarté					

TI : Très insuffisant    I : Insuffisant    S : Satisfaisant    TS : Très satisfaisant

	Compétences / Activités	Evaluation				Note
		TI	I	S	TS	
C 1-01 C 1-02 C 1-03	<b>S'approprier le plan du site et les consignes qui s'y rapportent.</b> - Lecture de plans, de consignes - Visite et déplacement en autonomie sur le site - Connaissance des matériels de sécurité - Connaissance du POI, PPI ...					<b>/20</b>
C 2-01 C 2-02 C 2-03 C 2-04 C 1-04 C 3-04 C 3-08	<b>Activité d'accueil, de filtrage, d'enregistrement des personnes et/ou véhicules et/ou marchandises</b> - Emploi des matériels - Appliquer les consignes - Identifier les partenaires - Informer renseigner et orienter - Rendre compte					<b>/30</b>
C 2-05 C 2-06 C 2-07 C 2-08 C 2-13 C 3-09	<b>Activité de surveillance : garde statique, rondes, patrouilles</b> - Appliquer les consignes - Vérifier et contrôler la présence et l'état des matériels de sécurité - Vérifier l'absence et prévenir de tout type de situations génératrices de risques - Effectuer des levées de doute, - Porter secours, - intervenir sur un conflit, - Intervenir sur un début d'incendie. - Préserver les traces et les indices - Etablir un périmètre de sécurité - Rendre compte					<b>/30</b>
C 2-09 C 2-10 C 2-11 C 2-12 C 3-05 C 3-06 C 3-07	<b>Activités au poste central de sécurité :</b> - Appliquer les consignes - Vidéosurveillance - Alarmes (feu, intrusion, techniques) - Alerter et rendre compte sa hiérarchie - Alerter les secours extérieurs - Rendre compte					<b>/20</b>

APPRECIATION GENERALE et activités complémentaires (formation du personnel etc.)

Signatures

Note proposée au jury :

**/120**

## Épreuve EP 2 : Sécurité des personnes et des biens

Coefficient : 4

### Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à agir en matière de prévention et de protection ainsi qu'à :

- déterminer les atteintes et détresses d'une victime, effectuer les gestes indispensables à sa survie en attendant l'arrivée des secours externes.
- apporter la preuve qu'il maîtrise les savoirs et les savoir-faire exigés pour l'obtention de l'attestation PSE 1.

### Contenu de l'épreuve

Elle est conçue en fonction du référentiel des activités professionnelles se rapportant à la fonction protection et secours à personnes.

### Critères d'évaluation

L'évaluation porte sur la qualité des éléments suivants :

- la vigilance d'observation ;
- la mise en œuvre des compétences du référentiel de certification PSE 1 (prise en compte des différentes actualisations de cette certification).

### Formes de l'évaluation en ponctuel :

#### Évaluation par épreuve ponctuelle (pratique) - Durée : 1 heure 30 maximum :

Cette épreuve est réalisée sous la forme d'une situation simulée, notamment sur mannequin. Elle doit permettre de s'assurer que le candidat maîtrise les gestes de secourisme enseignés dans le cadre de la préparation au PSE 1.

Elle se compose de trois mises en situation tirées au sort.

La première situation a pour but de vérifier la capacité du candidat à agir en matière de protection et de prévention des risques liés aux personnes. Elle permet d'évaluer, dans la limite de **huit points**, les compétences C 4-01, C4-02, C 4-03. (grille p 9)

Les deux autres situations ont pour but de vérifier la capacité du candidat à agir en matière d'intervention conformément aux compétences C 4-04, C 4-05, C 4-06 dans la limite de **six points chacune**. (grilles p 10 et 11)

La présence dans la commission d'évaluation d'un titulaire d'un brevet national de moniteur de secourisme est obligatoire.

## **EP2 DETAIL DE L'EPREUVE PONCTUELLE PRATIQUE**

### **1 heure 30 maximum :**

- Situation réelle ou reconstituée
- PSE 1
- Maîtrise correcte des GESTES
- 3 situations tirées au sort

La présence dans la commission d'évaluation d'un titulaire d'un brevet national de moniteur de secourisme est obligatoire

AUCUNE EVALUATION DES SAVOIRS : aucun questionnaire

PAS DE SUJET TYPE

### **LES CAS :**

- 1- Incident d'origine électrique (courant encore branché ou non, victime en contact avec l'électricité ou non)
- 2- Incident d'origine mécanique (machine encore en marche ou éteinte)
- 3- Incident lié à une défaillance de la personne (malaise, évanouissement...)
- 4- Accident avec ou sans risque lié (technologique, biologique, radiologique, nucléaire)

### **PROBLEMES QUI PEUVENT ETRE RENCONTRES :**

- Victime choquée :
  - Muette
  - Parle beaucoup et de façon incohérente
  - Est en crise de nerfs
- Victime blessée
  - Saigne abondamment
  - A une plaie apparente sans gros saignement
  - Membre visiblement fracturé
  - Foulure sans plaie
  - Fracture ouverte
  - Eclaboussure de produits dangereux (mains, visage, yeux)
  - Brûlure par feu, par produits dangereux
  - Gelure
- Victime a du mal à respirer
- Victime d'un malaise cardiaque
- Victime ne respire plus ou ses voies aériennes supérieures sont encombrées.
- Victime bloquée par des objets qui sont tombés sur elle (victime consciente ou non)
- Piqûre d'insecte
- Ingestion d'un insecte, d'un produit dangereux (inhalation possible également dans ce cas)
- Accouchement
- Ivresse

Epreuve EP2 – sécurité des personnes et des biens

Grille évaluation PONCTUEL

NOM :

Prénom :

PHASE 1 - 1<sup>ère</sup> SITUATION -

Situation : *description*

	COMPETENCE	OBSERVATIONS
C 4-01	Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques	
C4-02	Prévenir les risques : <ul style="list-style-type: none"><li>- observer une situation, un lieu, une scène,</li><li>- identifier un objet pouvant présenter un risque,</li><li>- repérer les situations à risque.</li></ul>	
C 4-03	Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque : <ul style="list-style-type: none"><li>- mettre en place un dispositif de protection,</li><li>- intervenir soi même,</li><li>- alerter les services compétents pour intervention</li></ul>	
	<b>NOTE :</b>	<b>/ 8</b>
	<u>Signature évaluateur :</u>	

# Epreuve EP2 – sécurité des personnes et des biens

NOM :

Prénom :

**PHASE 2**

**1<sup>ère</sup> situation**

Situation : description

COMPETENCE	NOTE	OBSERVATIONS
------------	------	--------------

<b>C 4-04 / C 4-05 / C4-06</b>	<b>INTERVENTION</b>	Assure ou participe à la sécurité de l'intervention	/ 1	
		Adopte une conduite adaptée	/ 1	
		Réalise des gestes de premiers secours adaptés	/ 1	
		Alerte ou fait alerter les secours publics	/ 1	
		Applique les consignes et rend compte	/ 1	
		Surveille une victime	/ 1	

Signature évaluateur :

**/6**

## Epreuve EP2 – sécurité des personnes et des biens

NOM :

Prénom :

**PHASE 2**

**2<sup>ème</sup> situation**

Situation : *description*

**COMPETENCE**

**NOTE**

**OBSERVATIONS**

<b>C 4-04 / C 4-05 / C4-06</b>	<b>INTERVENTION</b>	Assure ou participe à la sécurité de l'intervention	/ 1	
		Adopte une conduite adaptée	/ 1	
		Réalise des gestes de premiers secours adaptés	/ 1	
		Alerte ou fait alerter les secours publics	/ 1	
		Applique les consignes et rend compte	/ 1	
		Surveille une victime	/ 1	
<u>Signature évaluateur :</u>		<b>/6</b>		

**TOTAL Phase 1 (une situation) + Phase 2 (deux situations)**

**/ 20**

## Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à agir en matière de prévention et de protection ainsi qu'à :

- identifier l'origine d'un départ de feu
- définir et mettre en œuvre les priorités d'action.

## Contenu de l'épreuve

Elle est conçue en fonction des tâches et des activités se rapportant à la prévention et à la lutte contre l'incendie.

## Critères d'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la maîtrise du référentiel de certification SSIAP 1.

## Formes de l'évaluation en ponctuel

Évaluation pratique - Durée : 1 heure maximum :

Cette épreuve est réalisée sous la forme de deux situations professionnelles simulées tirées au sort.

Elle doit permettre de s'assurer que le candidat maîtrise correctement les compétences en matière de sécurité et incendie conformément au SSIAP 1.

La première situation a pour but de vérifier la capacité du candidat à agir en matière de prévention des risques liés à l'incendie.

Elle permet d'évaluer, dans la limite de **dix points**, les compétences C 5-01, C 5-02, C 5-04.(grille p 13)

La seconde situation a pour but de vérifier la capacité du candidat à intervenir sur des feux de différentes classes par la mise en œuvre des compétences C 5-03, C 5-04 dans la limite des **10 autres points**. (grille p 14)

### **EP3 DETAIL DE L'EPREUVE PONCTUELLE PRATIQUE :**

- Situation réelle ou reconstituée
- Un ou plusieurs feux naissants (A/B/C/d'origine électrique)

### **DOCUMENTS A PREVOIR :**

Grilles d'évaluation

### **CAS RENCONTRES : PAS DE SUJET TYPE**

- Feux A/B/C/d'origine électrique
- Divers matériels disponibles (choix fait par le candidat)

**Epreuve EP3 – Sécurité Incendie**

**Grille d'évaluation Epreuve Ponctuelle**

**Phase 1 (conforme au référentiel SSIAP1)**

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Evaluateurs (noms et signatures) :

- Professionnel(s) : \_\_\_\_\_

- Représentant du SDIS : \_\_\_\_\_

- Enseignant(s) : \_\_\_\_\_

	<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Observations</b>	<b>Note</b>
<b>C 5-01</b>	Repérer et signaler les situations génératrices de risques incendie	Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement		/2
		Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH		/5
<b>C 5-02</b>	Prévenir les risques incendie	Connaître les installations techniques susceptibles d'intervention		/3
<b>C 5-04</b>	Mettre en place un périmètre de sécurité incendie	Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie Ronde technique		
<b>Note proposée au jury</b>				<b>/10</b>

<b>MEMBRES DU JURY</b>			
<b>NOM - Prénom</b>			
<b>Fonction</b>			
<b>Emargement</b>			

**Epreuve EP3 – Sécurité Incendie**

**Grille d'évaluation Epreuve Ponctuelle**

**Phase 2 (compétences pratiques)**

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Evaluateurs (noms et signatures) :

- Professionnel(s) : \_\_\_\_\_

- Représentant du SDIS : \_\_\_\_\_

- Enseignant(s) : \_\_\_\_\_

	<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Observations</b>	<b>Note</b>
<b>C 5-03</b>	Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1	Fonctionnement et gestion d'une alarme sur SSI		/3
		Intervention sur un feu		/3
<b>C 5-04</b>	Mettre en place un périmètre de sécurité incendie	Ronde technique		/4
<b>Note proposée au jury</b>				<b>/10</b>

<b>Note finale (phase 1 + phase 2)</b>	<b>/20</b>
--	------------

L'évaluation porte essentiellement sur :

- le comportement professionnel ;
- l'adaptation à une situation liée à l'incendie ;
- le choix judicieux de l'action et des mesures conservatoires contre l'incendie (cf. dispositions réglementaires de la qualification ERP1 et IGH1) et la justification des procédures utilisées ;

<b>MEMBRES DU JURY</b>			
<b>NOM - Prénom</b>			
<b>Fonction</b>			
<b>Emargement</b>			